Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_174-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

ENVIRONNEMENT - DECHETS – SMICTOM CENTRE OUEST 35 APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

N° Délibération CC/2025/174

EXPOSE DES MOTIFS

Montfort Communauté délègue au SMICTOM Centre Ouest sa compétence obligatoire « Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés » pour son territoire.

Conformément à la législation en vigueur, le Président du SMICTOM Centre Ouest 35 a ainsi fait parvenir le rapport d'activité 2024. Pour donner suite à sa réception, il convient donc de le présenter en Conseil Communautaire.

A ce titre, les différents points marquants sont présentés à l'assemblée, dont notamment :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_174-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- Les chiffres clés :
  - 104 197 habitants répartis sur 1 528,25 km² et 63 communes, regroupées en 7 communautés de communes.
  - La centrale photovoltaïque sur l'ancienne zone d'enfouissement produit de l'électricité, évitant ainsi 270 tonnes de CO^2 par an.
- Les actions marquantes de 2024 :
  - Véhicules au biogaz : De camions fonctionnant au BioGNV ont été mis en service, réduisant les émissions polluantes.
  - Sensibilisation du public : Plusieurs animations ont eu lieu, axées sur le tri, la réutilisation et la gestion des biodéchets.
- Les indicateurs techniques et financiers
  - Ordures ménagères : En 2024, la production de déchets ménagers résiduels a atteint 102 kg/habitant, en baisse par rapport à l'année précédente (Évolution 2023-2024 : - 3 kg/hab/an)

Étant entendu, il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de ce rapport.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5711-1 et L. 5211-39,
Vu le rapport d'activités du SMICTOM pour 2024 ;
Vu les statuts de Montfort Communauté ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-Prend acte du rapport d'activité 2024du SMICTOM Centre Ouest 35.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE